PROGRAMMES DÉTAILLÉS DES FORMATIONS

Auto-école Od’As | Informations destinées aux candidats

Présentation des formations théoriques et pratiques proposées par Od’As : objectifs, prérequis, organisation, compétences REMC, outils et modalités d’évaluation. Les parcours sont adaptés à l’évaluation de départ et à la progression du candidat.

1. Cadre général et enjeux

Les formations visent à former des conducteurs autonomes, responsables et sûrs, capables de circuler dans le respect du Code de la route, des autres usagers et de l’environnement. Elles s’appuient sur les quatre compétences du Référentiel pour l’Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC).

2. Formations proposées

Permis B boîte manuelle (parcours classique).

Permis B boîte automatique, avec mention restrictive 78.

Apprentissage anticipé de la conduite (AAC).

Conduite supervisée.

Passerelle B78 vers boîte manuelle.

Formation théorique : Code de la route.

3. Organisation commune

Rubrique	Modalités appliquées
Évaluation de départ	Avant l’entrée en formation, une évaluation permet d’estimer le volume d’heures nécessaire, le coût prévisionnel et les besoins pédagogiques du candidat.
Contrat de formation	Un contrat est signé avec le candidat ou son représentant légal. Il précise la formation choisie, les conditions financières, les modalités d’organisation et les engagements de chacun.
Dossier administratif	L’établissement accompagne le candidat dans la constitution du dossier d’inscription au permis de conduire et l’obtention du NEPH.
Conduite	Durant la formation : explications théoriques, démonstrations et mises en pratique. Évaluations en début, en cours et en fin de formation. Pour le forfait de 20 heures de conduite, un cours en groupe de 2 ou 3 personnes est consacré aux vérifications intérieures et extérieures du véhicule.
Suivi pédagogique	Suivi pédagogique entièrement numérique via l’application Code Rousseau Élève : planning, observations, compétences acquises, bilans et résultats des examens blancs. Identifiants et mot de passe envoyés par e-mail.
Présentation à l’examen	La présentation à l’examen pratique intervient lorsque le niveau est jugé satisfaisant par l’équipe pédagogique. L’objectif est d’avoir une conduite sûre, souple et respectueuse de l’environnement.

4. Formation théorique : Code de la route

Rubrique	Contenu
Public concerné	Tout candidat préparant le permis de conduire, selon son âge et sa catégorie de formation, en règle avec l’administration française.
Objectifs	Acquérir les connaissances réglementaires, sécuritaires et comportementales nécessaires à la conduite. Comprendre les risques routiers et adopter une attitude responsable.
Thèmes abordés	Réglementation routière et signalisation ; conducteur (vigilance, fatigue, alcool, stupéfiants, médicaments, téléphone) ; route et intersections ; usagers vulnérables ; documents, assurance et sanctions ; premiers secours ; sécurité des passagers et chargement ; environnement et éco-conduite.
Méthodes pédagogiques	Cours collectifs et accompagnement individualisé ; explications en salle ; séries d’entraînement et corrections commentées.
Outils pédagogiques	Salle équipée d’un vidéoprojecteur, box Code Rousseau et tableau ; code en ligne, supports d’affichage et livre de Code de la route.
Critères de réussite	Le candidat est considéré comme prêt lorsqu’il obtient régulièrement au moins 35 bonnes réponses sur 40 aux entraînements et maîtrise les principaux thèmes. La réussite à l’examen officiel nécessite 35 bonnes réponses sur 40.

5. Permis B en boîte manuelle

Rubrique	Contenu
Public et prérequis	Toute personne souhaitant passer le permis B. Âge minimum pour l’inscription : selon le parcours choisi. Le candidat doit être apte médicalement si une visite médicale est nécessaire et doit comprendre les consignes de formation.
Durée de la formation	Minimum réglementaire : 20 heures. Forfait initial proposé chez Od’As : 20 heures minimum, volume ajusté selon l’évaluation de départ et la progression.
Objectif général	Être capable de conduire un véhicule de catégorie B à boîte manuelle de manière autonome, sûre, économique et responsable, en tenant compte de l’environnement routier et des autres usagers.
Déroulement	Évaluation de départ, Code de la route, conduite pratique, validation progressive des quatre compétences REMC, examens blancs et présentation à l’examen lorsque le niveau est satisfaisant.
Résultat attendu	Réussir l’examen pratique du permis B et devenir un conducteur autonome, responsable et attentif aux risques.

6. Permis B en boîte automatique

Rubrique	Contenu
Public et prérequis	Toute personne souhaitant préparer le permis B sur véhicule à changement de vitesses automatique.
Durée de la formation	Minimum réglementaire : 13 heures. Forfait initial proposé chez Od’As : 20 heures minimum, volume ajusté selon l’évaluation de départ et la progression.
Objectif général	Acquérir les compétences nécessaires à la conduite d’un véhicule automatique, dans le respect du Code de la route, des règles de sécurité et du partage de l’espace routier.
Particularité	À l’issue de l’examen, le permis comporte la mention restrictive 78, autorisant la conduite des véhicules équipés d’une boîte automatique. Cette restriction peut ensuite être levée par une formation passerelle de 7 heures, si les conditions réglementaires sont remplies.
Déroulement	Évaluation de départ, Code de la route, conduite sur boîte automatique, validation des quatre compétences REMC, examens blancs et présentation à l’examen lorsque le niveau est satisfaisant.

La durée réglementaire minimale de formation pratique en boîte automatique est de 13 heures ; Od’As propose des forfaits de 20 heures minimum, ajustés selon le niveau évalué et la progression.

7. Les quatre compétences du REMC

Les compétences sont travaillées progressivement sur différents parcours et validées par l’enseignant, avec des bilans réguliers et des examens blancs.

Compétence 1 – Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul

Objectifs : Connaître les organes et commandes, s’installer, démarrer, s’arrêter, tenir une trajectoire, doser l’accélération et le freinage, utiliser la boîte de vitesses, reculer et faire demi-tour en sécurité.

Situations étudiées : Parking, zone calme, trafic faible, démarrages en côte, arrêt de précision, premières manœuvres.

Suivi : Observation de l’enseignant et validation dans le livret.

Compétence 2 – Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

Objectifs : Observer la signalisation, se positionner, adapter l’allure, franchir feux, intersections et giratoires, tourner, respecter les distances et partager la chaussée.

Situations étudiées : Circulation urbaine simple, sens uniques, carrefours, changements de direction et insertion dans le trafic.

Suivi : Bilan oral, correction des erreurs et passage progressif à des parcours plus complexes.

Compétence 3 – Circuler dans des conditions difficiles et partager la route

Objectifs : Évaluer les distances, croiser et dépasser, franchir les passages délicats, emprunter les voies rapides, tenir compte de la circulation dense et des usagers vulnérables.

Situations étudiées : Agglomération dense, routes hors agglomération, voies rapides, insertions, dépassements et situations imprévues.

Suivi : Vérification de la prise d’information, de l’anticipation et de la capacité d’adaptation.

Compétence 4 – Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Objectifs : Préparer et effectuer un trajet en autonomie, connaître les principaux risques, appliquer l’éco-conduite, agir de manière appropriée en cas d’accident et posséder les notions élémentaires d’entretien.

Situations étudiées : Parcours autonomes et d’examen, examen blanc, aides à la conduite, météo et circulation variées.

Suivi : Examens blancs, évaluations intermédiaires et avis pédagogique sur la préparation à l’examen.

8. Apprentissage anticipé de la conduite (AAC)

Rubrique	Contenu
Public concerné	Candidat souhaitant bénéficier de l’apprentissage anticipé de la conduite, à partir de 15 ans, avec un accompagnateur répondant aux conditions requises.
Objectifs	Acquérir les bases de la conduite en formation initiale, puis développer une expérience progressive et sécurisée en présence d’un accompagnateur, avant la présentation à l’examen.
Organisation	Dès 15 ans. Code obligatoire. Formation initiale d’au moins 20 heures chez Od’As, puis rendez-vous préalable de 2 heures. Conduite accompagnée pendant au moins 1 an et 3 000 km ; deux rendez-vous pédagogiques obligatoires. Examen pratique possible dès 17 ans.
Contenu pratique	Les quatre compétences REMC sont travaillées durant la formation initiale, puis consolidées pendant la phase accompagnée : maniement du véhicule, circulation normale, situations complexes, autonomie, sécurité et éco-conduite.
Suivi	Suivi numérique via l’application Code Rousseau Élève : progression, observations, compétences acquises et bilans. Les identifiants et le mot de passe sont envoyés par e-mail.
Résultat attendu	Renforcer l’expérience et l’anticipation en vue de l’examen ; période probatoire de 2 ans pour un premier permis.

9. Conduite supervisée

Rubrique	Contenu
Public concerné	Candidat âgé d’au moins 18 ans ayant obtenu l’accord de l’assureur et disposant d’un accompagnateur répondant aux conditions requises.
Objectifs	Compléter la formation initiale, acquérir davantage d’expérience et améliorer les acquis avant l’examen pratique ou après un échec à l’examen.
Conditions d’accès	À partir de 18 ans. Code obligatoire dans le parcours prévu chez Od’As ; au moins 20 heures de formation initiale chez Od’As, niveau de conduite satisfaisant, avis favorable de l’enseignant, accompagnateur titulaire du permis B depuis au moins 5 ans et accord écrit de l’assurance.
Déroulement	Formation initiale et rendez-vous préalable de 2 heures ; conduite avec accompagnateur sans durée ni kilométrage minimum ; quelques heures de préparation dans le véhicule-école avant une présentation à l’examen avec un niveau satisfaisant.
Règles de conduite	Respect du Code de la route et des limitations applicables aux conducteurs novices ; disque conduite accompagnée et documents requis. La conduite supervisée ne réduit pas la période probatoire (3 ans).
Suivi	Suivi numérique via l’application Code Rousseau Élève : progression, observations, compétences acquises et bilans. Les identifiants et le mot de passe sont envoyés par e-mail.

10. Passerelle de l’automatique vers la boîte manuelle

Rubrique	Contenu
Public concerné	Titulaire d’un permis B obtenu sur boîte automatique avec mention restrictive 78, souhaitant conduire un véhicule à boîte manuelle.
Durée	7 heures minimum de formation pratique, sans examen final, sur véhicule à boîte manuelle.
Séquence 1 – 2 heures	Apport théorique avec vidéo Code Rousseau, puis mise en pratique en trafic nul ou faible : embrayage, point de patinage, démarrages, arrêts, changements de vitesse et démarrages en côte.
Séquence 2 – 5 heures	Conduite en circulation variée : choix des rapports, anticipation, intersections, insertions, voies rapides et situations complexes.
Évaluation	Observation continue par l’enseignant et bilan des compétences en fin de formation.
Fin de formation	Délivrance d’une attestation de formation permettant de demander la levée de la restriction 78 selon les modalités réglementaires, sans nouvel examen pratique.

11. Méthodes pédagogiques

Pédagogie active : le candidat participe à son apprentissage et analyse ses réussites et ses difficultés.

Pédagogie individualisée : explications et exercices adaptés au niveau, aux besoins et à la progression.

Démonstrations : l’enseignant montre les gestes et comportements attendus avant leur mise en pratique.

Mise en pratique progressive : des situations simples vers les situations de circulation complexes.

Examens blancs : mises en situation pour évaluer la préparation à l’examen pratique.

Évaluation continue : l’enseignant observe les acquis et adapte les objectifs des leçons suivantes.

12. Outils et supports

Rubrique	Contenu
Salle de code	Salle de 6 places : vidéoprojecteur, box Code Rousseau, tableau avec feutres, affiches et livre du Code de la route.
Application Code Rousseau Élève	Planning, cours, observations des enseignants, compétences acquises et bilans pédagogiques.
Code en ligne	Cours théoriques, tests par thème, séries de 40 questions, examens blancs et corrections.
Véhicules-écoles	5 véhicules : 3 à boîte automatique et 2 à boîte manuelle.
Supports pédagogiques	Démonstrations de l’enseignant, schémas explicatifs, vidéos et exercices adaptés aux difficultés rencontrées.
Outils d’évaluation	Évaluation de départ, suivi des compétences REMC, bilans intermédiaires C1–C2 et C3–C4 dans Code Rousseau Élève, observations pédagogiques et examens blancs.

13. Évaluation et suivi

Évaluation de départ : niveau initial, besoins et estimation du nombre d’heures de formation.

Suivi continu : observations des enseignants et validation progressive des compétences REMC dans Code Rousseau Élève.

Bilans intermédiaires : évaluations dans Code Rousseau Élève regroupant C1 et C2, puis C3 et C4.

Examens blancs : évaluation des compétences dans des conditions proches de l’examen pratique.

Présentation à l’examen : programmation lorsque le niveau de conduite est jugé satisfaisant par l’équipe pédagogique.

La progression et les heures restent adaptées au niveau du candidat. Les conditions tarifaires et contractuelles sont communiquées avant l’inscription.